AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ***Avec ses 372 hectares en agriculture biologique, la commune de Saint-Blancard a reçu le label de Territoire Bio Engagé.***

Territoire Bio Engagé, une reconnaissance pour Saint-Blancard

Le jeudi 29 septembre, plusieurs représentants des membres du Comité de remise se sont retrouvés au foyer de Saint-Blancard pour décerner le label Territoire Bio Engagé.

Pour recevoir ce label, une commune doit justifier d'au moins 15 % de SAU en bio et/ou de 22 % d'approvisionnement de sa restauration collective en bio. Le premier critère est largement validé par Saint-Blancard, avec ses 31 % de SAU en bio (372 ha en bio sur 1 188 ha au total).

Durant les discours successifs, Alexandre Huppert, mari de Madame la maire et agriculteur en bio, a tenu à remercier la Chambre d'agriculture du Gers pour son accompagnement durant sa conversion au bio et pour l'animation du GIEE CETA BIO (groupe de céréaliers bios travaillant à réduire l'érosion des sols par les couverts et cultures associées) qui lui permet de régulièrement partager et discuter avec ses confrères.

Il a remercié également la CUMA de Saint-Blancard pour l'entraide forte entre les adhérents.

Même si, a-t-il rappelé avec humour, il a été le premier agriculteur en bio et que cela n'a pas été très bien perçu au début, ils sont maintenant les 3/4 des adhérents en bio. C'est pour lui une grande fierté de prendre part à l'alimentation bio française.

Qu'est-ce que ce label ?

Le label « Territoire Bio Engagé » est un label créé en 2012 par InterBio Nouvelle-Aquitaine pour les collectivités territoriales.

Étendu depuis à la France entière, il permet aux collectivités de valoriser leur démarche et leur engagement dans la bio auprès de leurs habitants et de leurs partenaires, de mettre en valeur leurs producteurs bio, de récompenser le travail de leurs agents (restauration, espaces verts etc.), d'être accompagné dans le développement de leurs projets en lien avec la bio et enfin d'entrer dans le club des lauréats du label.

En Occitanie, 40 communes ont déjà reçu ce label, dont 13 dans le Gers.

Comité de remise du label Territoire Bio Engagé à Saint-Blancard le jeudi 29 septembre 2022.

Notre accompagnement

Si vous êtes intéressé par ce label, la Chambre d'agriculture du Gers peut vous aider à atteindre ses objectifs dans le cadre de programmes co-financés ou de prestations, sur les volets : augmenter la part des produits locaux dans la cantine, formaliser les achats publics et augmenter la surface cultivée en agriculture biologique.

Contact

Pour établir un accompagnement personnalisé : Chambre d'agriculture du Gers (cf page 19).